



ADTM INFOS N°16 septembre 2007
Association Des Terres Minées
Siège social : La Mairie 49120 Cossé d'Anjou.
Tel/Fax : 02 41 44 06 40
Site Internet : <http://desterresminees.free.fr/>
Messagerie : desterresminees@free.fr

Situation encourageante

Le 28 août 2007, le Tribunal Administratif de Nantes a procédé au jugement suite à l'audience du 19 juin 2007.

Une nouvelle fois, la Justice donne **RAISON** aux **OPPOSANTS** :

L'arrêté Préfectoral autorisant l'ouverture de la carrière est **ANNULE**.

L'avantage de cette annulation est la garantie de 18 mois de PAIX supplémentaire sur le site de l'Angibourgère. C'est bon pour le MORAL !

Tous travaux sur le site sont maintenant **interdits** ! Soyons vigilants !

Comme elle l'indique par voie de presse, l'entreprise peut faire une nouvelle demande d'ouverture de carrière.

L'AVANTAGE DOIT SE TRANSFORMER EN REUSSITE
..... COMMENT ?

Forte de l'expérience acquise, l'ADTM n'a plus le même regard en direction des décideurs. Elle sait maintenant qu'elle ne peut compter que sur sa MOBILISATION. De ce point de vue, la bonne reprise des adhésions pour 2007/2008 est très positive.

La marche vers la **réussite** passe donc dès maintenant par des **ADHESIONS MASSIVES** et la volonté de mettre en œuvre toute **action** permettant de faire passer le message de la **raison** .

Ne pas être d'accord avec le projet d'ouverture carrière ne sert à rien si on ne le manifeste pas !

Jacques Gehra

Notre trésorier est optimiste

La nouvelle campagne est ouverte depuis l'Assemblée Générale du 29/06/07 avec la petite carte verte (la couleur de l'espérance)...Au cours de cette AG, un appel à la générosité et à la participation du plus grand nombre des personnes présentes ce soir-là avait été lancé.

Il semble qu'il ait été entendu, car 2 mois plus tard le nombre d'adhésions dépasse déjà les 200 et le montant des dons est en hausse significative.

Cela doit encourager encore un peu plus ceux qui auraient tendance à douter de l'avenir. **Il est tout à fait possible d'atteindre l'objectif de 500 adhérents, si tout un chacun se sent concerné par le recrutement dans son entourage proche**...Qu'on se le dise et qu'on se le répète !!! C'est une question de vitalité...

Un message à l'attention de ceux qui auraient des cartes vierges ou nominatives en leur possession d'en informer un des membres du CA ou Joël Boutin au 02 4155 89 82 ou par mail à flojo.boutin@wanadoo.fr

Merci de votre compréhension et de votre réactivité.

Où trouver des cartes d'adhérents ?

A la Tourlandry chez Jacques Gehra.

A Cossé d'Anjou chez Gérard Leclerc.

A La Salle de Vihiers chez Joël Boutin.

Joël boutin

Adhérez, renouvelez votre adhésion La carte d'adhérent est à 5€ minimum

Avant qu'il ne soit trop tard, rejoignez-nous pour défendre les droits et héritages de nos enfants :

Association « Des Terres Minées »

La mairie – 49120 COSSE D'ANJOU

☎ 02 41 44 06 40

Email : desterresminees@free.fr

site internet : [http // : desterrresminees.free.fr](http://desterresminees.free.fr)

Je soussigné(e) :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Commune.....Code Postal.....

Adhère à l'Association Des Terres Minées et vous prie de trouver ci-joint € :
montant de ma cotisation 2007/2008. Tout dépassement sera le bienvenu.
Demande un reçu fiscal : oui non (rayer la mention inutile)

RANDO sur le toit de l'Anjou

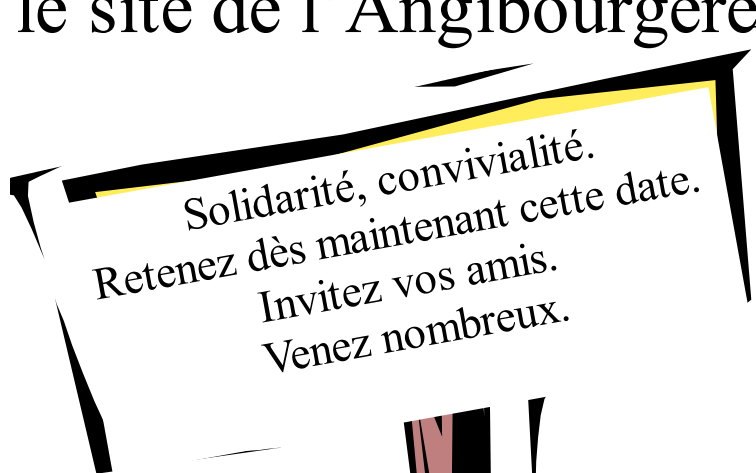
ENEZ DECOUVRIR LE PAYSAGE BOCAGER
et la nature à l'état pur .

Venez aussi pour dire **NON** à ce projet insensé
qui détruirait notre cadre de vie .

Cossé d'Anjou

14 Octobre

3 Circuits : 6,11 et 16 Kms qui passent tous par
le site de l'Angibourgère.



le soussigné(e) :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Commune.....Code Postal.....

Adhère à l'Association Des Terres Minées et vous prie de trouver ci-joint € :
montant de ma cotisation 2007/2008. Tout dépassement sera le bienvenu.
Demande un reçu fiscal : oui non (rayer la mention inutile)

